

l'impératrice T'seu Hi était tenue dans une sorte de disgrâce, due autant à sa conduite politique qu'à ses intrigues de palais et à son ingérence dans les affaires de concubines ; l'inaction pesait à cette femme ambitieuse, et il était évident qu'elle saisirait la première occasion de reprendre le pouvoir abandonné contre son gré. Sans perdre de temps, l'impératrice faisait séquestrer Kouang-Siu à Yong-t'ai, petite île du parc impérial, dont on coupait les ponts, et elle s'emparait du gouvernement. Le décret du 20 septembre 1898 marquait la déchéance de Kouang Siu.

La récompense de Youen Che-k'ai ne se fit pas attendre. En septembre 1898, il était nommé vice-président d'un ministère en expectative d'emploi, et chargé de la formation des troupes. Il recevait à titre de récompense 4.000 onces d'argent (29 septembre 1898), et plus tard, par décret du 6 janvier 1899, cette insigne marque de faveur impériale :

« Nous accordons à Soung K'ing, général de division du Se tch'ouan, et à Youen Che-k'ai, vice-président en expectative d'emploi, la faveur de pénétrer à cheval à l'intérieur du palais en dedans de la porte Si-Youen-men, et de se servir soit d'une barque, soit d'un traîneau ». (Dans le lac qui entoure l'île Yong-t'ai où se trouvait la résidence de l'empereur).

Nommé gouverneur par intérim du Chan-toung le 6 décembre 1899, à la place de Yu hien, Youen Che-k'ai réussissait à faire partir les Boxers de sa province et à les faire évacuer sur le Tche-li. Au mois de mars 1900, il était nommé gouverneur en titre, et malgré son deuil (juin 1900), put rester à son poste, qu'il quitta en novembre 1901 pour remplir les fonctions de gouverneur général du Tche-li. En janvier 1902, directeur-général des Chemins de fer du Nord, et